

Prévention des conflits et la Francophonie

Approche canadienne

À la réunion ministérielle de Ouagadougou (Burkina Faso) en décembre 1994, le Canada avait convié la Francophonie à une rencontre internationale sur la prévention des conflits.

On a pu constater, à la rencontre qui s'est tenue à Ottawa en septembre dernier, que la Francophonie s'employait déjà à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix et ce, par l'intermédiaire des programmes de l'Agence de coopération culturelle et technique et de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française. Au nombre des activités dans ce domaine figurent en priorité la promotion des pratiques démocratiques et l'affermissement de l'état de droit.

Les récentes crises au Rwanda et au Burundi, entre autres, ont mis de nouveau en lumière l'importance pour la Francophonie de renforcer la capacité de ses organismes politiques à réagir rapidement dans les grands dossiers internationaux, afin de prévenir les conflits ou de les résoudre. Il ne s'agit pas toutefois de développer des mécanismes parallèles à ceux existants au sein d'autres organismes, mais plutôt d'inciter le mouvement francophone à s'engager davantage à combattre les facteurs d'instabilité.

À l'issue du Sommet, le Canada souhaite que la Déclaration de Cotonou réaffirme les positions adoptées à Chaillot et à Maurice sur l'indissolubilité de la démocratie, de l'état de droit et des droits fondamentaux, et qu'elle affirme l'importance de la stabilité et de la paix comme conditions essentielles au développement durable. En outre, le Canada encouragera le Conseil permanent de la Francophonie à imposer davantage ses vues dans les domaines de la sécurité et de la prévention des conflits par la mise en oeuvre d'activités d'envergure modeste mais centrées sur la prévention et la résolution de situations spécifiques. Il invitera également les pays membres de la Francophonie à accorder leur soutien à l'Organisation de l'unité africaine et aux autres organisations régionales en vue de résoudre des situations conflictuelles qui menacent le continent africain.

Par suite des engagements qu'il a pris au Sommet de Maurice et compte tenu des délibérations de la rencontre d'Ottawa, le Canada a collaboré à la rédaction d'une résolution sur la prévention des conflits et la sécurité internationale. Aussi propose-t-il la mise sur pied d'activités pour appuyer la Déclaration de Cotonou et cette résolution.

Le Canada propose également, compte tenu de la situation qui persiste au Burundi, la création d'un groupe informel chargé de stimuler la concertation et la recherche de solutions pacifiques aux problèmes auxquels ce pays est confronté. Il suggère donc la création de tables rondes sur la sécurité